



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la  
région Occitanie

## A retenir

- MILDIU** De nouvelles taches sont toujours observées sur des parcelles. Le risque est présent. **Restez très vigilants!**
- OÏDIUM** La maladie reste présente dans les parcelles. Le risque est faible à fort en fonction des situations.
- BACTERIOSE  
CLADOSPORIOSE** Quelques symptômes de bactériose sont observés sur feuilles et fruits. Les risques augmentent avec le retour des pluies et la baisse des températures.

## STADES PHÉNOLOGIQUES

Semaines de plantation	Créneau	Stades
A partir de semaine 25	Plein champ arrière saison	Récolte à Grossissement de fruits.

## ÉTAT DES CULTURES

Des nouveaux symptômes de mildiou sont encore observés. Leur fréquence est variable selon les parcelles. L'oïdium est présent dans les parcelles. La pression est constante.

De faibles symptômes de bactéries sont observés sur des situations de parcelles particulières (ombre portée).

- **Insectes du sol** : Des dégâts sur fruits sont toujours observés.

**Évaluation du risque** : Le risque est faible à fort en fonction des parcelles (précédents culturaux).

**Mesures prophylactiques** : Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies.

- **Cladosporiose** : Pas de symptômes observés.

**Évaluation du risque** : Le risque augmente avec les pluies et les baisses de températures.

- **Bactériose**

Peu de symptômes observés. Ils apparaissent dans des situations particulières notamment quand les parcelles restent longtemps à l'ombre le matin.

L'indice de risque bactériose annonce un risque qui devient moyen à fort et qui baisse en fin de période.

**Évaluation du risque** : Le risque augmente suite aux pluies et baisse de température.

- **Mildiou**

- x **Sur le réseau de parcelles de surveillance**, les symptômes sont encore présents cette semaine et de nouvelles taches sont apparues. Les taches observées sont récentes pour certaines et encore bien sporulantes pour les autres.



### Directeur de publication :

Denis **CARRETIER**  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN  
Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

### Comité de validation :

Chambre d'Agriculture du  
Tarn-et-Garonne, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, CAPEL,  
CEFEL, DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

La durée d'incubation du mildiou peut varier de 4 à 12 jours selon conditions de température. (source : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/7938/Melon-Biologie-epidemiologie>).

- x **Sur le réseau de parcelles iso-risque du CEFEL**, tous les stades de plantation sont atteints.
- x **Le modèle Milmel** annonce un risque élevé pour les plantations de la semaine 28.

**Évaluation du risque** : Le risque est présent dans les parcelles. Le développement du bio-agresseur est favorisé par l'humectation du feuillage. La présence d'eau libre (rosées, brouillard, irrigation par aspersion) est obligatoire pour les contaminations. Le risque est moyen à fort selon les parcelles.

**Mesures prophylactiques** : Éviter les aspersion en fin de journée. Le feuillage doit être sec le soir.

## • Oïdium

Des symptômes sont observés régulièrement. L'oïdium est présent dans de nombreuses parcelles mais ne semble pas en progression cette semaine. Les symptômes restent contenus à la face inférieure des feuilles.

**Évaluation du risque** : Le risque est faible à fort. Il dépend des variétés et des situations de parcelles (exposition, proximité de parcelles en post récolte non détruites..). Le risque augmente avec les écarts de températures jour-nuit importants.

**IMPORTANT !** : Pour le **mildiou et l'oïdium**, qui sont des parasites obligatoires, la destruction des plantes entraînent donc la mort des bio-agresseurs. Les parcelles en fin de récolte, non protégées, sont une forte source d'inoculum pour les autres parcelles de l'environnement.

**Mesures prophylactiques** : Pour limiter, voire éviter des contaminations de bio-agresseurs aériens, il est important de broyer les plantes dès la fin de récolte.

• **Pucerons** : Des pucerons sont parfois observés, sans forcément recroqueviller les feuilles.

**Évaluation du risque** : Le risque est faible à moyen. Soignez l'observation.

**Mesures prophylactiques** : Surveiller l'activité des auxiliaires sur les foyers de pucerons.

## • Chenilles phytophages

Une partie des pièges du réseau de surveillance melon n'est désormais plus suivie (parcelles récoltées).

Mais, d'après les informations du réseau de suivi maïs de la Chambre d'agriculture de Tam-et-Garonne, il y aurait toujours une activité de vol pour la sésamie et la pyrale, avec des intensités très hétérogènes d'un site à l'autre.

**Évaluation du risque** : Pour la pyrale et la sésamie, le risque est faible à moyen en fonction des parcelles (stade des plantes et proximité de parcelles de maïs). Surveillez la présence de larve d'*Heliothis* (*Helicoverpa armigera*).

### Suivi des pièges du réseau melon :

Sites	Piège sésamie	Piège pyrale	Piège <i>Heliothis</i>
Bessens	3	16	12

## • Autres bio-agresseurs

Des symptômes de viroses sur plantes et sur fruits sont toujours présents.

Des présences de dépérissements de plantes sont à nouveau signalées.

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tam-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, de la Chambre d'Agriculture du Tam-et-Garonne et des techniciens du Groupe Technique Melon Sud Ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.